

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1063 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1063

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 août 1963

Numéro JO

n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro

31 août 1963

TEXTE INTÉGRAL

Les journaliers dont les noms suivent, employés dans les services d'hospitalisation de l'Hôpital Peltier, sont nommés aides-infirmiers stagiaires pour compter du 1^{er} septembre 1963 : MM. Mohamed Saïd Awale, Djama Nour Abdi, Kaleb Mohamed Saïd, Hachin Abdourahman Hadji. Mohamed Saïd Abdallah, Mlle Youssour Bouh Liban. Pour compter de la même date ils seront inscrits au Centre d'Enseignement Professionnel de la Santé Publique pour le cycle 1963-1964 (enseignement du 1^{er} degré). En ce qui concerne le traitement ils seront alignés sur le traitement de début d'aide-infirmier stagiaire. Les intéressés sont soumis à la réglementation du Centre d'Enseignement Professionnel et considérés comme élèves. A ce titre ils sont tenus à assurer tous les services qui leur seront demandés dans le cadre des programmes d'instruction.